Image not found or type unknown

plafond tâché par moisissures

Par **pean**, le **01/05/2011** à **22:41**

bonjour,
Nous sommes locataires d'une maison depuis septembre 2009 et avons repeint entre autres le plafond de la salle de bains. Depuis 2 mois nous constatons des traces noires de moisi au plafond (surtout dans les coins,ainsi qu'une tâche rosée ressemblant à une tâche d'humidité.
Il existe une petite bouche d'aération au plafond, mais aucun système de ventilation dans la maison...
Devons-nous faire une déclaration à notre assurance, ou est-ce l'assurance du propriétaire qui est compétente ?

Nous vous remercions par avance de votre aide.

Par **Domil**, le **01/05/2011** à **22:48**

Déclaration pour quoi ? Vous avez un dégat des eaux ?
Il faut mieux aérer et chauffer la salle de bain.

Par **pean**, le **02/05/2011** à **09:16**

gros malin, ça je ne l'aurais pas trouvée toute seule....

la salle de bains est chauffée (2 radiateurs) et aérée (2 fenêtres) tous les jours.....

[**b]Qui est compétent en terme d'assurance ?**[s][/s][/b]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés